



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 23.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 22 Pour : 22 Contre : 0
 Ne prend pas part au vote : 1 (M. ANDRE)

Date de la convocation : 20 mars 2018

L'an deux mille dix huit et le vingt sept mars à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MUSARD. PEGOURIE. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. MM. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC

Pouvoirs : Mme FABREGAS à Mme ARMENGAUD. M. MANERO à M. FERRARI. Mme VERNIER à Mme ALEXANDRE.

Absents excusés : MM. MANERO. BOISSET. POUVILLON. RICAUD. Mmes SOULIER. ESTAUN. FABREGAS. OVADIA. VERNIER.

Secrétaire de séance : Mme VIGNE DREUILHE.

Objet de la délibération : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Exposé :

L'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du compte administratif présenté par le Maire, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Au préalable, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le compte de gestion au plus tard le 1^{er} juin de l'exercice suivant, c'est-à-dire le document retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les résultats du compte de gestion de l'exercice 2017 relatif au budget principal établi par le comptable de la commune. Il précise que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif de la commune et que les résultats sont identiques.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le compte administratif de l'exercice 2017 dont les résultats sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	TOTAL VOTE 2017	CA 2017	écart
011 Charges à caractère général	1 834 537	1 732 476	-102 060.54
012 Charges de personnel	4 670 000	4 645 423	-24 576.82
65 Autres charges de gestion	588 581	571 564	-17 016.73
66 Charges financières	92 000	72 748	-19 252.02
67 Charges exceptionnelles	35 371	34 430	-940.51
014 Atténuations de produits	195 283	195 283	-0.55
022 Dépenses imprévues	13 679	0	
042 Opérations d'ordre entre sections	331 600	2 184 060	
023 Virement à la section d'investissement	1 054 892		
Total	8 815 943	9 435 985.51	

Recettes	TOTAL VOTE 2017	CA 2017	écart
70 Produits des services	1 059 236	1 052 406	-6 829.71
73 Impôts et taxes <i>dont fiscalité directe</i> <i>dont reversements CU</i> <i>dont autres</i>	5 708 052 2 243 052 2 971 000 494 000	5 734 112	26 060.07
74 Dotations et participations	1 799 055	1 874 133	75 077.69
75 Autres produits de gestion courante	168 000	166 312	-1 687.60
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels	7 600	1 867 277	1 859 676.98
013 Atténuation de charges	57 000	117 608	60 608.39
042 Opérations d'ordre entre sections	17 000	15 057	
002 Excédent antérieur reporté			
Total	8 815 943	10 826 906.16	

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT = AUTOFINANCEMENT 1 390 921

INVESTISSEMENT

Dépenses	TOTAL VOTE 2017	CA 2017	écart
001 Résultat d'investissement reporté	208 735.18	208 735.18	
10 Dotations et subventions	237 126	237 126	0.00
16 Remboursement dette	184 299	181 150	-3 149.63
EQUIPEMENT	4 534 607	2 356 043	-2 178 564.08
20 immob. Incorporables	133 102	179 670	46 568.48
204 subventions équipement			0.00
21 immob. Corporelles	863 139	771 122	-92 017.46
23 immob. En cours	3 538 366	1 405 251	-2 133 115.10
21 Acquisition opé rue RESTES/SICRE	796 144	796 144	0.37
020 Dépenses imprévues	100 000		
040 Opérations d'ordre entre sections	17 000	15 057	
Total	6 077 911.54	3 794 255.54	

Recettes	TOTAL VOTE 2017	CA 2017	écart
021 Virement de la section de fonctionnement	1 054 892		
10 Dotations et fonds divers <i>10222 dotations et fonds divers (fctva)</i> <i>1068 affectation des résultats</i>	2 074 285 250 000 1 824 285	2 049 847 225 563 1 824 285	-24 437.05
13 Subventions investissement	917 135	265 306	-651 829.17
23 Immobilisations (238 avance marchés)		3 344	3 343.60
024 Cessions	250 000		
024 cessions opération RESTES/SICRE	1 450 000		
16 Emprunts	0	6 113	6 113.44
040 Opérations d'ordre entre sections	331 600	2 184 060	
Total	6 077 912	4 508 670.84	

RESULTAT D INVESTISSEMENT CUMULE 2017	714 415.30
RESULTAT DES RESTES A REALISER	-1 239 722.28
RESULTAT GLOBAL D INVESTISSEMENT 2017	-525 306.98
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	865 613.67
Restes à réaliser (RAR) RAR Dépenses RAR Recettes	-1 239 722.28 1 918 558.06 678 835.78

RESULTATS DE CLOTURE 2017

Section	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Solde d'exécution 2017	Résultat de clôture (hors RAR)	Résultat des restes à réaliser 2017	Résultat global de clôture 2017
---------	---	------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------

Fonctionnement	0	+ 1 390 920,65 €	+ 1 390 920,65 €	-	+ 1 390 920,65 €
Investissement	- 208 735,18 €	+ 923 150,48 €	+ 714 415,30 €	- 1 239 722,28 €	- 525 306,98 €
					+ 865 613,67 €

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu les articles L1612-12 et L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°142.2016 en date du 14 décembre 2016 approuvant le budget primitif 2017,

Vu les délibérations du Conseil municipal approuvant les différentes décisions modificatives 2017,

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 14 mars 2018,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Sous la présidence de M. MUSARD, le Maire s'étant retiré au moment du vote conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du compte administratif.

Décide

Article 1 : d'approuver le compte administratif 2017 du budget principal dont les résultats sont les suivants :

-Résultat global 2017 de la section de fonctionnement : + 1 390 920,65 €

-Résultat global 2017 de la section d'investissement : - 525 306,98 € (besoin de financement)

-Résultat global de clôture 2017 : 865 613,67 €.

Article 2 : d'approuver le Compte de gestion 2017 du comptable public.

Article 3 : donne délégation au Maire pour signer le Compte de gestion 2017 du budget principal.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20180327-27032018_23-DE
Reçu le 12/04/2018
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
12/04/2018

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE